Le Centre Communal d'Action Sociale

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

Quotient Familial : ……

Montant accordé : ……

DEMANDE D'AIDE A L'ENERGIE 2026

À rendre avant le 10 décembre 2026. Aucun dossier reçu après cette date ne sera pris en compte.
Dépot des dossiers sur rendez-vous : mardi 9h-12h / vendredi 9h-12h

Critères d'attribution :

- Quotient familial inférieur ou égal à 1000
- Habiter Indre depuis plus de 3 mois
- Une fois par an et par personne

Pièces à fournir (obligatoires)

- **attestation de paiement CAF ou MSA** du mois de janvier 2026
- **justificatif de domicile** de plus de trois mois (à votre nom et adresse)
- **électricité / gaz :** échéancier du fournisseur d'énergie à votre nom et à votre adresse
- **bois / granulés :** joindre une facture ou un devis du fournisseur
- **RIB** à votre nom et à votre adresse

Demandeur

NOM : _____ PRÉNOM(S) : _____

ADRESSE : _____ 44610 Indre N° APPARTEMENT : _____

TÉLÉPHONE : _____ EMAIL : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ PAYS DE NAISSANCE : _____

☐ PREMIÈRE DEMANDE ☐ RENOUVELLEMENT

Situation

☐ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE HLM ☐ LOCATAIRE PRIVÉ

Comment avez-vous connu l'aide à l'énergie ?

☐ Bulletin municipal ☐ Presse ☐ EDS / assistante sociale ☐ affiche / flyer ☐ bouche à oreille
☐ internet ☐ paniers solidaires ☐ autre (précisez) : ……

Fait à Indre, le ……/……/2026

Signature

Besoin d'aide?

Pour toute question ou difficulté financière, contactez le CCAS
Tél. 02 40 85 59 11 / ccas@indre44.fr